

Bulletin d'inscription

Oslo du 7 au 10 octobre 2026

1. Informations participant

Nom :

Adresse professionnelle :

Prénom :

Fonction :

Téléphone :

Org./ Coll./ Entreprise :

Email :

2. Choix de la formule

Prix Adhérents AFDU

Chambre double — 2 525 €

Chambre simple — 2 890 €

Les prix incluent : hébergements, repas (sauf jeudi soir), boissons non alcoolisées, 2 verres de vin le soir, apéritifs mentionnés au programme, visites, animations, bateau privatisé, transports et transferts sur place.

Ne comprennent pas : boissons alcoolisées hors celles incluses, repas du jeudi soir, dépenses personnelles.

Non-adhérents

Chambre double — 3 120 €

Chambre simple — 3 485 €

3. Assurance annulation (optionnelle)

Oui, je souscris l'assurance annulation : +120 €

Elle couvre : maladie grave, accident grave, décès (assuré ou proche) ; événement imprévisible, soudain, involontaire, vérifiable, empêchant le voyage. Franchise : 150 €

4. Modalités de paiement

L'inscription est validée uniquement après :

✓ paiement de 30 % d'acompte, ou

✓ paiement total, ou

✓ réception du bon de commande Chorus Pro (collectivités / organismes publics).

5. Conditions d'annulation

- L'annulation doit être faite par écrit à l'AFDU.
- Les conditions détaillées figurent dans les CGV du voyage d'étude (au verso ou page 11). **Attention, elles ne couvrent pas les raisons professionnelles.**

6. Coordonnées AFDU – Contact inscription

Marina Ancellin — Coordinatrice AFDU contact@afdu.fr

RGPD

Les informations recueillies dans ce bulletin sont nécessaires à la gestion de votre inscription, à la logistique du voyage, à la facturation et à la communication liée à l'événement. Elles sont traitées par l'AFDU conformément au RGPD. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et d'opposition en écrivant à : contact@afdu.fr. Vos données ne sont ni vendues ni transférées à des tiers hors strictes nécessités organisationnelles.

Modes de paiement acceptés

- Virement bancaire
- (IBAN AFDU transmis à confirmation)
- Carte bancaire
- Paiement en 3 fois sans frais, sous réserve que le dernier versement intervienne avant le 15 septembre.

Rappel important

Le solde total doit être réglé au plus tard le 15 septembre.

À défaut : annulation automatique sans remboursement des sommes versées

Engagement du participant

Je déclare avoir pris connaissance :

- des CGV du voyage d'étude AFDU (page 11),
- des modalités financières,
- des conditions de l'assurance annulation (si souscrite).

Date :

Signature :

Cachet de l'organisme
(le cas échéant)

CGV - Oslo du 7 au 10 octobre 2026

Préambule

L'AFDU (Association Française pour le Développement Urbain), située 1 avenue Christian Doppler, Bâtiment 3, 77700 Serris, organise un voyage d'étude à destination d'un public professionnel : élus, agents publics, urbanistes, architectes, entreprises, étudiants en urbanisme et aménagement.

Ce voyage constitue un événement professionnel, n'entrant pas dans le champ des actions de formation professionnelle. Il n'est donc pas éligible aux financements OPCO ou assimilés.

ARTICLE 1 — OBJET

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent les modalités d'inscription, de participation, de paiement et d'annulation du voyage d'étude AFDU.

ARTICLE 2 — PUBLIC CONCERNÉ

Le voyage est réservé à un public professionnel.

ARTICLE 3 — TARIFS

L'AFDU est une association non assujettie à la TVA : les prix sont exprimés en euros HT.

Tarifs adhérents AFDU : Chambre double : 2 525 €
Chambre simple : 2 890 €

Tarifs non-adhérents : Chambre double : 3 120 €
Chambre simple : 3 485 €

Assurance annulation (optionnelle) 120 € (franchise 150 €) - Conditions détaillées à l'Article 7

Prestations incluses : Hébergements, Repas (sauf jeudi soir), Boissons non alcoolisées, 2 verres de vin le soir + apéritifs prévus, programme visites et animations, tour en bateau privatisé, transports et transferts sur place.

Prestations non incluses : Repas du jeudi soir, Boissons alcoolisées hors celles prévues, Dépenses personnelles.

Le tarif applicable est celui en vigueur au moment de l'inscription.

ARTICLE 4 — VALIDATION DE L'INSCRIPTION

L'inscription est considérée définitive uniquement après : Pour les entreprises, organismes privés, professionnels : Paiement d'un acompte de 30 %, ou Paiement total, suivi d'un email de confirmation AFDU.

Pour les collectivités & établissements publics (Chorus Pro) : Réception du bon de commande Chorus Pro, puis email de confirmation AFDU.

Attention - Les places sont attribuées par ordre d'arrivée des paiements.

ARTICLE 5 — MODALITÉS DE PAIEMENT

Modes acceptés : Virement bancaire, Carte bancaire, Paiement en 3 fois sans frais, sous réserve que le dernier paiement intervienne avant le 15 septembre

Solde : Le solde total doit être réglé au plus tard le 15 septembre.

Défaut de paiement : En cas de non-paiement du solde avant le 15 septembre : L'inscription est automatiquement annulée et l'intégralité du prix est dû. Cette clause est légale dans le cadre d'un événement professionnel contractuel.

ARTICLE 6 — DROIT DE RÉTRACTATION

Le voyage étant destiné à un public professionnel, le droit de rétractation ne s'applique pas, sauf dans les cas où le participant s'inscrit à titre strictement personnel. Dans ce cas, application du délai légal de 14 jours (non applicable si le voyage débute avant la fin des 14 jours et renonciation expresse).

ARTICLE 7 — CONDITIONS D'ANNULATION

7.1. Annulation par le participant (sans assurance) : Annulation avant le 1er juin possible, remboursement diminué de 20 % de frais de dossier. Jusqu'au 30/06, remboursement limité à 40% du prix total, jusqu'au 31 juillet, remboursement de 20%, jusqu'au 16 aout remboursement de 10% du prix. Aucun remboursement possible après le 16 aout. Toute demande doit être adressée par email + lettre recommandée à : AFDU – Inscriptions Voyage d'étude 1 avenue Christian Doppler, Bâtiment 3, 77700 Serris

7.2. Annulation avec assurance (si souscrite, +120 €)
L'assurance couvre : Cas "classiques" : maladie grave, accident grave, décès de l'assuré ou d'un proche ; rechute ou aggravation (Justificatifs obligatoires) ; et Cas "imprévus" : tout événement soudain, involontaire, imprévisible, vérifiable, indépendant de la volonté du participant empêchant matériellement le voyage.
Franchise : 150 €. Le remboursement (hors franchise) est assuré selon les conditions du contrat.

ARTICLE 8 — ANNULATION OU MODIFICATION PAR L'AFDU

L'AFDU peut être contrainte de modifier le programme (horaires, lieux, intervenants, transports). Aucun remboursement ne pourra être accordé pour un changement mineur. Annulation AFDU : Si l'AFDU annule : remboursement intégral ; Si annulation pour force majeure (grève, crise sanitaire, catastrophe naturelle...) : Aucun remboursement.

ARTICLE 9 — RESPONSABILITÉ

L'AFDU n'est pas responsable des événements relevant de la force majeure : grèves, intempéries, blocages, impossibilité de transport, émeutes, etc. Chaque participant s'engage à respecter les règles du groupe, les horaires, les lieux de rendez-vous, ainsi que les consignes données par l'équipe AFDU et les intervenants locaux.

ARTICLE 10 — DONNÉES PERSONNELLES (RGPD)

Conformément au RGPD, les données collectées sont utilisées pour : la gestion administrative de l'inscription, la logistique du voyage, la facturation, la communication liée à l'événement. Elles ne sont transmises qu'aux prestataires nécessaires (hôteliers, guides, transporteurs) et jamais vendues. Droits d'accès, rectification, suppression, opposition : contact@afdu.fr

ARTICLE 11 — DROIT APPLICABLE ET LITIGES

Les présentes CGV sont soumises au droit français. Le tribunal compétent est celui du siège social de l'AFDU.